

Vous vous heurtez à un mur ? Nous pouvons vous aider.



Vous pouvez vous plaindre à l'Ombudsman si vous avez un problème non résolu avec l'un de ces organismes financés par des fonds publics en Ontario :

- ▶ Organismes du gouvernement provincial
- ▶ Municipalités
- ▶ Universités
- ▶ Conseils scolaires

Nous pouvons :

- ▶ Vous indiquer la bonne direction
- ▶ Réduire les tracasseries administratives
- ▶ Régler le problème
- ▶ Enquêter sur des questions systémiques
- ▶ Recommander des solutions

Indépendant Impartial Confidentiel Gratuit

www.ombudsman.on.ca  1-800-263-1830



@Ont_OmbudsmanFR



OntarioOmbudsman